



« L'Europe vue par les jeunes »
Mission éducative au Quartier des mineurs STEMO Tours–Maison d'Arrêt Tours,
Le 29 aout 2018 de 14H30 à 16H30

Afin de permettre aux citoyens européens de prendre part aux décisions prises par l'Union européenne, les consultations citoyennes européennes ont été lancées en avril 2018 dans 26 États membres. Elles ont pour objectif principal de donner la parole aux citoyens européens et de recueillir, à l'occasion de débats organisés partout sur le territoire et de consultations en ligne, le sentiment et les propositions des citoyens.

Dans ce contexte spécifique, le 29 aout 2018 un débat-citoyen labellisé sur la thématique « les jeunes et l'avenir de l'Europe » a été co organisé par la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le STEMO de Tours, la Maison d'Arrêt de Tours et la Maison de l'Europe de Tours Centre Val de Loire auprès des mineurs détenus au quartier des mineurs de la Maison d'Arrêt de Tours.

Cet exercice démocratique inédit a pour ambition de sonder l'opinion du plus grand nombre de citoyens et en particulier les populations habituellement les plus éloignées des débats sur l'Europe et au-delà du cercle des plus convaincus ou des plus hostiles.

Cette consultation citoyenne a réuni 9 jeunes volontaires de 14 à 17 ans, issus de régions les plus diverses (dont des Mineurs Non Accompagnés).

Préparés à cet évènement en amont par les éducateurs, ils ne sont pas venus pour « écouter une conférence » ou « rencontrer des dirigeants d'institutions européennes », mais pour débattre entre eux !!

Par le biais de cette démarche participative, un cadre privilégié a été offert aux jeunes leur permettant à la fois de mieux comprendre et saisir les enjeux de l'Europe, de connaître les institutions qui la composent, mais aussi de débattre et d'échanger sur son avenir.

Nous avons pu ainsi recueillir ce qu'ils apprécient de l'Europe, ce qu'ils critiquent, ce qu'ils attendent et surtout ce qu'ils proposent !!!

Un des axes qui a été abordé avec les jeunes concerne l'impact des règles pénitentiaires européennes sur leurs conditions de détention.

Il leur a été expliqué que la maison d'arrêt est labellisée Règles Pénitentiaires Européennes parcours arrivant et sortant et ce que cela implique dans les règles de fonctionnement, le cadre éthique des personnels, le maintien des liens familiaux, l'arrêt des fouilles obligatoires....

Ils ont été très surpris et ont questionné sur l'application dans les autres pays européens.

Les préoccupations et les questions des uns sont rarement sans écho chez les autres et dépassent les frontières.

Bien que le sujet ne soit pas au cœur de leur quotidien, plusieurs ont évoqué l'importance de la paix et du maintien des valeurs communes dans l'Union européenne.

Pour eux la citoyenneté européenne « c'est comme être un peu chez soi dans tous les pays d'Europe », c'est encore « être libre » et « unis ».

A partir de support visuel et des parcours migratoires des jeunes présents, nous avons délimité les frontières de l'Europe: « les frontières ne sont plus à l'intérieur mais à l'extérieur », nous dira un jeune.

Le débat a mis en évidence des questions sur les élections européennes à venir et sur la portée de la fonction des députés européens : un jeune demande comment et pourquoi sont élus les députés européens: « est-ce que leur parole vaut quelque chose? ».

Des différences de prise en charge sont observées par les mineurs dans leur parcours migratoires. Pour certains, « la France est top ! ». Certains jeunes proposent d'harmoniser l'âge et les conditions de détention dans l'Union européenne et « d'interdire la prison avant 16 ans ».

Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les programmes de réinsertion.

Le débat a mis en lumière la méconnaissance des prises en charge des mineurs détenus dans les autres Etats-membres, d'où la pertinence d'envisager des échanges entre professionnels.

En conclusion la consultation initiée s'est révélée fort intéressante permettant de générer de l'engagement citoyen pour les jeunes.

Par ailleurs la dynamique inter- partenariale (Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le STEMO de Tours, la Maison d'Arrêt de Tours et la Maison de l'Europe de Tours Centre Val de Loire) est à souligner dans la mise en place de cette consultation citoyenne.

Article co-rédigé par : K. TEXIER référente Laïcité Citoyenneté DT PJJ TB, D. LEMEUX RUE STEMO TOURS Madame COURTY-chargé de mission à la maison de l'Europe, Monsieur VERVLY Directeur Maison d'Arrêt Tours.